

# VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales  
de Volmerange-les-Mines

N° 47 / Janvier 2018

<http://volmerangelesmines.fr/>



**Monsieur le Maire, les adjoints, les élus et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle.**

**Tout au long de 2018, nous espérons que vous serez nombreux aux différents rendez-vous que nos associations et la municipalité vous proposeront.**

« *La ville n'est pas une simple agglomération d'hommes et d'équipements, c'est un état d'esprit* » Robert Park, sociologue américain

## **"NON A LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE LE SAMEDI MATIN"**

Le bureau de Poste de Volmerange les Mines est un service de proximité. Il est ouvert actuellement les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30, les mercredis et samedis de 9h à 12h.

**A compter du 3 février prochain, il sera fermé le samedi matin.** Le bureau de Poste devrait donc passer de 28 heures d'ouverture par semaine à 25 heures.

Notre commune a déjà subi ces dernières années une réduction des jours (fermeture le mercredi après-midi), des heures d'ouverture du bureau de Poste et de la fermeture en période estivale (3 semaines en août).

Cette décision, qui pénalisera fortement les volmerangeois, marque un nouveau recul de la présence postale et présage sans aucun doute à moyen terme de **la disparition totale** de la Poste à Volmerange les Mines.

La décision de la Poste va à l'encontre des besoins de la commune qui développe son urbanisation et qui compte une grande majorité de travailleurs frontaliers. Cette décision est inacceptable.

Les élus adopteront une motion lors du conseil municipal du mardi 23 janvier. Vous pouvez apporter votre soutien à cette motion en exprimant votre désapprobation par courrier à Monsieur le Directeur de la Poste et en le déposant en mairie qui le fera suivre.

**Ensemble, usagers et élus, interpellons la Poste sur ce recul inacceptable de la présence postale sur notre commune. Mobilisons-nous pour le maintien de l'ouverture du bureau de Poste le samedi matin à Volmerange les Mines et signons la Pétition "NON A LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE LE SAMEDI MATIN".**

La pétition papier sera disponible en mairie et chez les commerçants de la commune. Vous pouvez également signer la pétition en ligne sur le site internet de la commune [www.volmerangelesmines.fr](http://www.volmerangelesmines.fr).

## **Collecte des objets encombrants**

Pour répondre aux demandes de l'ensemble des habitants du territoire de la CCCE qui ont des difficultés à déplacer des objets encombrants vers les déchèteries communautaires, la Communauté de Communes, en partenariat avec la société Valo, met en place un service de ramassage des encombrants à la demande.

Les demandes d'enlèvement seront à faire avant le jeudi (par téléphone ou par mail) auprès de l'accueil de la Maison Communautaire (**03 82 82 05 60 ou [accueil@cc-ce.com](mailto:accueil@cc-ce.com)**) pour un enlèvement programmé le lundi suivant. Les encombrants doivent pouvoir être ramassés, dès le lundi matin, à 8h00.

La collecte sera effectuée au gré d'un passage par mois pour Volmerange les Mines.

## **API COUNTRY**

Dans le cadre de nos différentes actions de découverte, de préservation et de valorisation de notre patrimoine naturel, nous souhaitons pour 2018 intégrer l'abeille et la préservation des pollinisateurs.

C'est pourquoi, notre commune s'engage dans le projet **Api Country** lancé par l'association Apicool ([www.apicool.org](http://www.apicool.org)).

Ce projet a pour objectif de nous amener à mieux connaître le monde de l'abeille (les abeilles qui font le miel mais aussi les bourdons et les abeilles solitaires bien moins connues et pourtant indispensables) et ses problématiques afin de développer un projet sur-mesure, une sorte de feuille de route volontaire pour notre territoire destiné à le rendre accueillant pour les abeilles et autres pollinisateurs.

Ce projet est ouvert à tous, y compris aux enfants dès 10 ans suivant leur maturité. Il se tiendra en deux séquences :

- une séquence découverte théorique au Mille Club, rue des Ecoles, **le samedi 10 février de 10h à 12h** avec un accueil café dès 9h30 suivi d'un recueil des premières idées à la volée.

- une séquence dédiée à la construction d'un programme au Mille Club, rue des Ecoles, **le samedi 24 mars aux mêmes horaires** (avec une sortie sur le terrain si le temps le permet).

Toutes les idées sont les bienvenues. Elles pourront concerner des aménagements mais aussi des actions de sensibilisation, des interventions dans les écoles, des ateliers, des chantiers jeunes. C'est vous qui décidez ce que vous voulez y mettre et comment et sur quelle durée.

Si vous souhaitez participer à ce projet, nous vous invitons à nous confirmer votre présence par mail à [mairie@volmerangelesmines.fr](mailto:mairie@volmerangelesmines.fr) ou par téléphone 03 82 50 61 07.

## **Associations, demandes de subventions**

Les associations ont la possibilité de déposer une demande de subvention auprès de la municipalité. Les dossiers sont à télécharger sur le site de la commune [volmerangelesmines.fr](http://volmerangelesmines.fr) (rubrique "La mairie au service des associations").

Les dossiers de demandes de subventions doivent parvenir en mairie **avant le 28 février 2018**.

Après instruction des dossiers, les subventions seront votées par le Conseil Municipal lors du vote du budget de la commune, au plus tard le 15 avril 2018. 

## Ce qui fait bouger les volmerangeois !

- **L'assemblée générale d'AnVol se tiendra le 24 janvier 2018, à 20h, à la salle des fêtes.** Elle est ouverte à tous. A l'ordre du jour : approbation des comptes rendus financier et d'activités de l'année 2017, puis élection du nouveau comité directeur. C'est l'occasion pour les personnes intéressées de rejoindre l'équipe des bénévoles.

- **Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'OHV, le vendredi 2 février à 20h30 à l'école de musique (2, rue de la Mine).**

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :

- Rapport d'activités 2016 et de la saison 2016/2017
- Bilan financier 2016 et de la saison 2016/2017
- Programme des activités pour la saison 2017/2018
- Election du nouveau comité

Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire :

Afin d'être plus aligné avec l'organisation de l'école de musique et de l'orchestre, le comité proposera une modification des statuts afin que l'année d'exercice ne soit plus l'année civile mais l'année scolaire du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

- **Le 13ème RALLYE NOCTURNE organisé par AnVol prendra le départ de la salle des fêtes, le samedi, 10 février, à 18h30,** pour un parcours de 2 heures en pleine nature, agrémenté de jeux sur le thème de la Saint-Valentin. Un solide repas paysan attendra les participants à l'arrivée. 10 euros par personne. Uniquement sur réservation, avant le 5 février : 03 82 50 65 34 ou richard.hormain@orange.fr ou auprès d'un membre du comité.

- **Globe Trotteurs à la voix d'or, les Petits Chanteurs de France vous invitent, sous l'égide de la Paroisse de Volmerange, à venir les écouter en concert jeudi 22 février à 20h30 en l'Eglise Saint Denis.**

Créé en 2013, ce chœur de garçons, de 8 à 17 ans, se consacre au chant choral et y associe une vocation éducative et culturelle, comme les plus célèbres maîtrises du monde : Petits Chanteurs de Vienne, New Collège d'Oxford...

Sous la direction de Véronique Thomassin, chef de chœur et directrice musicale des Petits Chanteurs à la Croix de Bois de 2000 à 2011, les concerts en France et à l'étranger s'enchaînent ! Lors de leurs déplacements, les rencontres et la découverte des différents univers musicaux ne font qu'enrichir l'expérience de vie unique que partagent ces enfants.

Très éclectique, le répertoire des Petits Chanteurs de France vous donnera à entendre les plus belles pages de la musique classique: du grégorien à la polyphonie de la Renaissance, du Gloria de Vivaldi à l'Alléluia de Haendel, du Gloria de Vivaldi à l'Ave Maria de Caccini...

La deuxième partie de concert, plus moderne, vous fera voyager entre Broadway, avec des extraits de comédies musicales, et des paysages sonores de France ou d'ailleurs avec les plus grands succès de Charles Trenet, Joe Dassin, Charles Aznavour, Léonard Cohen....

**Billetterie :** Tabac Presse à Hettange-Grande, rue du Général Patton

Tabac Presse à Volmerange-les-Mines, avenue de la Liberté

---

## Enquête Insee sur le cadre de vie et la sécurité

Du 1er février au 30 avril 2018, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), en partenariat avec l'ONDRP (Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales), mène une importante enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 22 800 logements ordinaires. Parmi ces logements, certains se situent sur notre commune. Un enquêteur de l'INSEE prendra donc contact avec certains volmerangeois. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

---

## Changements de fréquences de la TNT

**Le 27 mars 2018, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.** Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G).

Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

Le rendez-vous du 27 mars prochain constitue une opération technique importante. Cette **opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau** : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 27 mars 2018. Selon l'observatoire de l'équipement audiovisuel des Français, plus de la moitié des foyers reçoivent la télévision par une antenne râteau, sur au moins un poste du foyer.

**La recherche des chaînes est une opération simple à faire**, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT. Les téléspectateurs ont déjà eu l'occasion de procéder à cette recherche dans le cadre du passage à la TNT HD le 5 avril 2016. Toutefois, certaines populations - les personnes âgées ou isolées par exemple - pourraient rencontrer quelques difficultés.

[www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) Centre d'appel de l'ANRA.(Agence nationale des fréquences) 0970 818 818 (appel non surtaxé).

---

## Informations diverses

- Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 31 janvier et le mercredi 21 février** de 9h45 à 10h30, place Raymond Locatelli
  - Les prochaines battues de chasse auront lieu **le samedi 20 janvier et le samedi 3 février.**
  - L'écrivain public tient sa permanence en mairie **le mercredi matin de 9h à 11h.**
  - **Le conciliateur de justice** assure ses permanences en mairie **sur rendez-vous. Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18**
-